

La détermination du genre à partir de besoins communicatifs - l'exemple du rapport annuel

André Avias
Høgskolen i Østfold
Norvège

1. Introduction

La notion de genre est depuis quelques années devenue une notion très discutée. L'analyse textuelle a en effet besoin d'une théorie générale qui permette de considérer et de comparer des ensembles de textes qui posséderaient un certain air de famille.

Réfléchir sur les genres (ici non-littéraires), c'est faire des choix d'approche. On peut considérer les textes, et donc le genre qui leur correspondrait, à un niveau soit macro soit micro, ou encore – métaphoriquement – dans une vision « d'en haut » ou inversement « d'en bas ». Notre choix ici est la vision d'en haut, en tout cas, dans le premier temps de la détermination du genre. Il est certain que par la suite, dans des analyses fines, il devrait être possible, et même nécessaire, de combiner une analyse sur les deux niveaux, et aussi de se concentrer sur la dynamique liant les deux niveaux.

Il nous semble, et nous considérons cela comme quelque chose d'assez évident, que le genre correspond bien au mariage du social et du linguistique. C'est ce que dit par exemple très bien Schryer parlant des différences de carrières d'étudiants en médecine et des genres employés dans leur vie professionnelle : « Depending on key career decisions, students will be deeply socialised into either of these competing traditions located in the lab and the clinic. A genre choice indicates the nature of the writer's own socialisation. » (1994: 113, cité par Berge, 2003). Ceci converge aussi avec l'approche présentée par Miller qui parle du genre comme d'une action sociale, insistant surtout sur les aspects rhétoriques et la notion d'échange (1994).

Si nombreux sont ceux qui étudiant des textes les situent quasi automatiquement dans un genre prédéfini, peu nombreux sont ceux qui tentent de démontrer les raisons de leur choix. Comme nous allons le voir ci-dessous, l'approche descendante (l'expression a été utilisée par J-M Adam lors d'une intervention à un colloque à Bergen, Norvège, juin 2002) va nous permettre de pouvoir affirmer l'existence, définir et délimiter de façon formelle et logique un exemple de genre textuel. Nous chercherons ensuite à présenter les différents contextes à prendre en compte lors d'une analyse d'un genre particulier, ici le Rapport annuel (ci-après noté RA) des sociétés cotées en bourse.

2. Comment décider du genre ?

Nous avons une certaine conception anthropologique dans notre approche de cette question. « Trois types de contraintes interviennent sur les pratiques langagières : la division du travail, modalités physiques et les normes sociales. » Malrieu (2004 : 75). A la base, nous avons le fait que les productions langagières apparaissent dans un contexte social et un cadre actionnel où l'être humain s'investit. Ceci a été souvent affirmé par de nombreux chercheurs travaillant sur des productions langagières orales – ainsi en est-il de l'école de Genève ; l'étude des genres écrits non fictionnels permet de montrer qu'il en va de même de l'écrit. Le genre existe donc dans un contexte dialogique où des êtres humains effectuent une certaine action avec certains buts. Ces actions sont produites à l'intérieur de lieux précis, à partir de différentes situations professionnelles ou privées.

Swales (1990) a introduit une notion efficace qui permet de regrouper les textes en genre, en proposant de considérer tout texte reconnu par une certaine communauté comme faisant partie d'un genre spécifique. Swales et Bhatia (1993) suggèrent trois niveaux différents dans leur analyse des genres : l'intention communicative, l'identification de *moves* qui structurent le genre et les stratégies rhétoriques pour leur réalisation linguistique. La définition du genre donnée par Bhatia le considérant comme un « (...) événement communicatif reconnaissable et caractérisé par un ensemble d'objectifs communicatifs identifiés et mutuellement compris par les membres de la communauté professionnelle ou académique dans laquelle il apparaît habituellement. » (1993 : 13; ma traduction), sera notre base de départ.

Notre approche se veut aussi empirique, à partir d'une réflexion stimulée par l'étude de textes authentiques. Il s'agit de la recherche d'un modèle, comme le dit Roulet : « (...) capable de prendre en compte de nouveaux problèmes posés par des discours authentiques » (2001 : 7). A titre d'exemple textuel et générique, nous avons donc choisi le cas du Rapport annuel. Ainsi que Kjersti Fløttum le dit bien (1993 : 25) : « (...) de dire que c'est un genre propre est peut-être douteux, mais il serait naturel d'étudier le Rapport annuel dans son ensemble par rapport à ce concept » (ma traduction). La question qui se pose est double : il faut à la fois pouvoir démontrer l'existence d'un genre et l'appartenance d'un certain nombre de textes au genre désigné.

Comment y répondre de façon sérieuse ? Notre position est celle de démarrer notre réflexion autour de la notion de communauté d'esprit de Swales (discourse community). Si donc on considère tout discours spécifique comme correspondant à *une famille discursive réunissant un ensemble d'énoncés reconnus par une certaine communauté d'individus*, à chaque communauté correspondra tout un ensemble de genres, genres réels, existants au présent et genres potentiels à venir peut-être. Les communautés discursives sont d'ordre assez différent car il y a des communautés *ouvertes* où tous peuvent se permettre d'entrer, au moins comme lecteur, c'est le cas pour la littérature ; et il y a des communautés *fermées*, limitées à un petit groupe de spécialistes, ceci est le cas d'une partie du monde professionnel. Il y a bien sûr des nuances et des passerelles de passage de l'une à l'autre. Le discours économique, qui est celui qui m'intéresse ici, fait partie, pour certains sous-groupes, de cette deuxième catégorie.

3. Pour un modèle matriciel

La notion de communauté d'individus que nous avons choisie, en quelque sorte, comme degré zéro, est très efficace. A la suite de cela on peut ainsi affirmer que la communauté liée au discours économique peut se subdiviser en sous-communautés suivant les situations et lieux où les échanges verbaux ont lieu. Nous allons présenter ci-dessous une matrice (Cf. Tableau 1) qui sur la base d'une argumentation logique va permettre de déterminer un cadre générateur d'une catégorie de textes, et donc d'en appréhender le genre. A titre d'exemple dans notre démonstration nous utiliserons le *domaine* économique qui est celui qui nous intéresse et l'exemple concret du RA. Nos conclusions porteront donc sur ce type de corpus, mais nous pensons cependant pouvoir les élargir à d'autres corpus dans le futur.

3.1. Lecture horizontale

Ce premier choix de domaine correspondra à un premier niveau (N 1). Arrivé ici, Il me semble nécessaire de préciser l'emploi que nous faisons de certains termes tel que le discours économique – il vaudrait mieux parler *du* ou plutôt *des* discours économiques¹. Dans notre modèle, comme nous l'avons déjà indiqué, nous préférons dorénavant considérer la *communauté économique* comme le sommet de la pyramide, et même d'en parler au pluriel : *les communautés*. Le terme de discours sera limité aux ensembles d'énoncés possibles potentiels auxquels chaque communauté a accès et dont elle dispose pour produire tout acte de communication. Les communautés sont l'ensemble de toutes les assemblées possibles, de toute réunion possible de personnes ayant en commun une certaine partie des discours économiques possibles, et donc de toute communication en contexte économique et aussi de tout texte produit, écrit ou oral dans un tel contexte.

Le terme singulier de communauté sera réservé à un cas précis d'entreprise, d'un lieu social, d'un groupement de personnes ayant en commun un but, une action, une parole sous-tendant un certain type d'échange économique comme base commune et plus précisément, dans leur cas, la survie et le succès de leur

entreprise. Une certaine communauté entraînera la formation d'un certain discours qui est comme un réservoir, un ensemble d'énoncés possibles, comme l'expression sémiotique du monde économique dans lequel il est inclus, et dont les limites d'ailleurs ne sont pas déterminables de façon précise, pensons simplement par exemple aux lignes de contact avec le monde de la presse et aussi celui de l'enseignement. A partir de là, on peut penser que l'on a ensuite toute une arborescence qui ira jusqu'à englober les différents genres.

Notre deuxième niveau (N 2) sera donc celui de ces communautés discursives économiques dans lesquelles notre objet d'étude le RA apparaît. Il va falloir ensuite toutefois tenter de limiter ces communautés. Une façon de créer des sous-groupes est de limiter les lieux de rencontre ou d'action de ces groupes, c'est-à-dire de créer une limitation spatiale et/ou temporelle. Le monde économique étant une réalité constante des sociétés humaines, nous nous plaçons forcément dans un ici et maintenant. Il semble difficile d'introduire un critère temporel déterminant, sauf peut-être à vouloir faire une analyse diachronique. Par contre il est possible de le faire dans l'espace : ce sont les groupements de personnes qui nous intéressent ici et non *a priori* la durée de leur existence. Le fonctionnement et l'organisation économique de nos sociétés mettent en place toute une série de mécanismes et d'institutions clairement définies et situées dans notre environnement sociétal. De plus, le domaine économique est un domaine qui doit son existence au principe de *l'échange*, car quel que soit le produit ou service proposé, il devra finalement trouver acquéreur. Il y a ici plusieurs possibilités de classification, sans que cela soit à proprement parler gênant ou déterminant pour la suite de la création de notre matrice. On peut en effet considérer le monde des affaires à partir de principes différents. On peut cataloguer les entreprises en raison de leur forme juridique, selon la nature de leur activité ou selon leur taille (Cf. *Le monde de l'entreprise française*, P. A. Gaeng, 1990). La nature de l'activité est peut-être celle qui soit la plus légitime en relation avec notre critère principal de communauté. En effet, c'est en situant l'entreprise dans un contexte d'activité, de branche et d'industrie que l'on réintroduit la dimension humaine et donc le besoin de communiquer qui est à l'origine de l'existence des genres. Afin de rester encore à un niveau général, il peut être judicieux de classer les entreprises par *branche d'activité* suivant en cela la classification officielle de la NAF (Nomenclature d'activité française). Cette classification se fait en réalité ici aussi en plusieurs niveaux ou plusieurs nomenclatures² allant de la plus générale à la plus détaillée. Nous allons utiliser ici trois niveaux : un général pour l'ensemble des grands secteurs d'activités, notre niveau deux (N 2), et un particulier pour la branche qui nous intéresse que nous dénommerons deux bis (N 2'), où nous allons retrouver des discours économiques tels que ceux d'entreprises productrices de biens ou fournisseur de services par exemple. Ensuite, au niveau deux ter (N 2''), maintenant moins général, nous allons prendre en compte une *entreprise spécifique* faisant partie de la catégorie prise en compte au niveau supérieur. Il s'agira ici de faire un choix parmi des entreprises réelles, choix qui permettra aussi d'effectuer une étude empirique des documents réels utilisés pour les besoins en communication de ladite entreprise. Cette entreprise représente un *lieu*, lieu de rencontre où des hommes travaillent

ensemble et communiquent entre eux et vers l'extérieur, vers d'autres lieux. Ensuite il est nécessaire de prendre encore en compte un autre groupement qui joue un rôle déterminant sur la création des genres : c'est celui des différents cas de *situations de communication* que l'activité de l'entreprise engendre.

Ceci représentera un troisième niveau (N 3). En effet, pour passer d'une réflexion sur les différentes communautés d'esprit parmi lesquels ont lieu les échanges verbaux, à une réflexion sur les genres, il est nécessaire de placer ceux-ci dans leur contexte proche qui est celui des activités ou situations où ils apparaissent et sans lesquels ils n'existeraient pas. Résultat de l'activité humaine à l'intérieur des situations professionnelles possibles va naître un *besoin communicatif*. C'est le niveau trois bis (N 3'), niveau essentiel. En raison de ce besoin communicatif, et donc d'un besoin de support communicatif, les énoncés à transmettre doivent prendre une forme compréhensible et reproductible. On peut dire que le besoin de communiquer d'un certain groupe entraîne la production de certains textes (oraux ou écrits) porteurs d'informations vitales pour le groupe. La répétition de ce besoin et de son expression textuelle entraînent un effet d'habitude : les mêmes besoins et expressions génèrent les mêmes formes. Dans un deuxième temps cette répétition de textes comparables provoque une systématisation des formes prototypiques utilisées et leur reconnaissance relativement automatique par le récepteur ou allocutaire, ce qui correspond à un genre ou des normes textuelles (cf. Berge, 2003). Ce niveau est décisif : c'est à partir de lui qu'apparaissent les actes communicatifs et donc l'utilisation de formes linguistiques dans une production langagière. De plus, ce niveau nous permet aussi de pouvoir entrevoir dans le futur la possible apparition de nouveaux genres.

A partir d'un catalogue de situations répétitives et reconnaissables, il est alors possible d'établir un catalogue des besoins communicatifs, sans doute jamais exhaustif car il doit toujours y avoir la place pour de nouveaux besoins. L'entreprise en tant qu'organisme vivant évolue et voit ses besoins changer avec le temps. N'oublions pas non plus que nous nous concentrons ici seulement sur la communication formelle et officielle en entreprise et non pas sur la communication informelle. Ces besoins communicatifs sont donc à l'origine de l'existence des genres, que nous retrouverons finalement alors au dernier niveau (N 4). Il y a ici de plus un passage d'un ordre à un autre puisque de la relation humaine, du besoin de communication, nous passons au genre, c'est-à-dire à la mise en forme d'un certain échange verbal. Nous pouvons désormais proposer une définition opératoire et formelle de la notion de genre placée dans un contexte communicationnel:

Un genre regroupe un ensemble de textes comparables (écrits ou oraux) qui répondent à un même besoin communicatif dans une même situation. Le genre est reconnaissable et interprétable sans effort par tout lecteur-auditeur faisant partie de toute communauté spécifique possédant le même besoin communicatif.

3.2. Lecture verticale

Nous venons de voir les différents niveaux de notre matrice, au nombre total de sept, sur le plan horizontal. Considérons maintenant le plan vertical. Plusieurs des niveaux présentés sont le résultat de *groupements* de personnes ou encore le résultat de la rencontre d'êtres humains en des *lieux* précis. Dans notre matrice, nous placerons donc dans une première colonne toute cette série ou catégorie (C 1) d'ordre physique et social et que nous nommerons : *Groupements et lieux*. Dans cette série nous retrouverons dans un ordre hiérarchique : les communautés larges et limitées, la communauté spécifique considérée et les situations de communication, c'est-à-dire quatre de nos cinq premiers niveaux.

Ces divers groupements seront suivis dans la colonne suivante par la catégorie que nous dénommerons *Actions*, ici au nombre de une car nous nous limitons à l'action langagière : *les besoins communicatifs* (C 2). Il pourrait bien sûr en être présentées d'autres comme celle d'une production industrielle ou d'une tâche concrète quelconque. Enfin, la dernière colonne est celle des *supports médiatiques* (C 3) où nous allons retrouver une matérialisation des échanges verbaux générés, résultat des besoins communicatifs et de leur satisfaction. Sur la même ligne, on retrouvera le Rapport annuel, c'est-à-dire le genre en présence dans l'exemple choisi.

Nous pouvons donc maintenant affirmer, et ainsi répondre à la question de Fløttum, sur la base de notre matrice, qu'effectivement le Rapport annuel correspond bien à un genre spécifique. Nous pensons que la même approche devrait pouvoir servir de base à la détermination de tout genre non-fictionnel. Elle a l'avantage de pouvoir donner une certaine légitimité à leur existence et être moins sujet à des choix basés sur une intuition.

(Tableau 1) - **Matrice de détermination de genres :**

Niveaux	Exemple 1			Catégories		
				Supports	Actions	Groupements
				C 3	C 2	C 1
N 1 domaine →	économique					
N 2	grands secteurs d'activité		←	communautés larges
N 2'	une branche	une autre	...		←	communautés limitées
N 2''	une entreprise	etc.	...		←	communauté spécifique
N 3	production ³	administration	vente		←	situations de communication
N 3'	...	communiquer aux actionnaires	aux clients	←	besoins de communication	
N 4 diffusion ⁴ →	...	ex : RA, etc.	RA ⁵ , etc.	← Texte écrit papier ou version électronique		
			↑ Genres ↑			

4. Du genre au texte

Le genre étant défini et replacé dans son environnement d'apparition, nous pouvons maintenant nous intéresser aux questions liées à l'interprétation des textes faisant partie d'un genre spécifique. Nous allons passer maintenant du genre au texte et continuer notre réflexion à partir de notre exemple choisi.

Mon point de départ, qui est celui de la situation de communication dans le cadre d'une communauté déterminée, donc "vu d'en haut", permet d'établir un cadre générique, en tenant compte d'une intentionnalité d'objectifs communicatifs à atteindre. Un genre déterminé se retrouve actualisé par tout texte concret satisfaisant aux critères déterminatifs de ce genre, comme indiqué ci-dessus.

Nous avons considéré dans des travaux précédents le genre comme intermédiaire entre discours et texte, comme un lien entre eux et une cause-conséquence de leur existence. Il nous semble maintenant plus correct, plus précis et plus concret, ainsi que nous l'avons fait ci-dessus, de ne plus avoir comme point de départ le discours mais de parler de communautés et de situations de communication. Nous l'avons vu, c'est la présence d'une communauté spécifique qui est décisive pour l'existence et l'apparition des genres. Le discours d'une certaine communauté représentera alors plutôt l'ensemble des énoncés possibles de celle-ci. Il s'agit donc de deux dimensions différentes. Différentes formes génériques sont reconnues comme pertinentes et redondantes par un certain groupe d'acteurs de la communauté choisie. Il faudrait aussi étudier si leur nombre peut être limité, en théorie sans doute non, mais dans la pratique chaque communauté spécifique a un certain nombre limité de besoins spécifiques de communiquer, et donc un nombre limité de genres ou tout au moins tendant vers une certaine asymptote. Ces normes textuelles sont celles communément acceptées et utilisées dans cette communauté, et elles se retrouvent actualisées dans les textes produits par celle-ci. Nous passons donc ainsi du genre au texte ou à son actualisation en énoncés réels qui se matérialisent en texte en s'appuyant sur différents supports médiatiques, que ce soit une feuille de papier A 4, un livre ou un document électronique.

Pour la communauté spécifique que nous avons choisie ici : l'entreprise, ceci aura pour conséquence que dans le cadre de la communication liée à cette communauté, nous serons en présence d'une famille de genres que nous qualifierons d'*entrepreneuriaux*. Ces genres s'actualisent en une série de textes reconnaissables par des lecteurs compétents⁶, comme par exemple le rapport annuel ou la lettre commerciale qui sont à considérer comme exemples de genres concrets avec de très nombreuses variantes (par branche, type d'industrie, etc.).

5. Du genre aux contextes

Dans une approche pragmatique et communicationnelle il va de soi que le contexte soit pris en considération dans une étude sur les genres. Citons sur ce point Sperber & Wilson: « Un locuteur qui veut produire un énoncé pertinent a, de ce fait, deux objectifs: il veut susciter un effet contextuel chez l'auditeur et il veut minimiser

l'effort de traitement nécessaire pour obtenir cet effet » (1989 : 301). Autre exemple, Maingueneau écrit: « On ne dira pas que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor; en fait, il n'y a pas de discours que contextualisé » (2000 : 40). Notre approche va nous permettre de prendre en compte assez facilement la présence et le rôle des différents contextes. Ceux-ci sont actualisés dans le cadre d'une communauté spécifique et de situations de communication. L'étude du contexte va nous permettre d'apporter des éléments plus concrets au fonctionnement du texte dans une perspective générique. Le genre qui a pour rôle de lier besoin communicatif et texte, de rendre le texte acceptable car normé et interprétable par un public choisi, va renvoyer à tout un ensemble de contextes liés à l'énoncé, la situation et au lecteur.

La conséquence d'une focalisation sur le contexte permet d'affirmer que plus un texte est contextualisé plus il est simple à comprendre et moins il demande un travail d'interprétation au lecteur compétent – et donc plus il est pertinent, pour reprendre la terminologie de Sperber et Wilson. La lecture d'un texte entraîne chez le lecteur un travail de recherche d'hypothèses sur son sens, hypothèses qui vont être connectées aux contextes adéquats représentant eux-même souvent d'anciennes hypothèses, ainsi que des informations référentielles. Précisons: le genre est cette entité théorique qui réunit l'ensemble des paramètres nécessaires à la bonne lecture (reconnaissance) des textes. La lecture déclenche un dialogue entre le texte et ses contextes. Ils permettent de décoder certains indices textuels et le texte lui-même en retour déclenche certains informateurs⁷ contextuels. Le lecteur va organiser et interpréter toutes les informations qu'il détecte en prenant en main le document qu'il veut consulter, en utilisant toutes ses compétences cognitives, du monde et autres. Le genre, au départ plutôt incertain, va être reconnu grâce à toute une série de signaux textuels renvoyant à des connaissances contextuelles précises. Cet ensemble de signaux est bien-sûr exploité intuitivement, par habitude, par le lecteur, qui cherche avant tout à comprendre son texte rapidement et au moindre effort.

Une situation de communication, quelle qu'elle soit, débouche normalement – c'est son but – sur un événement discursif où une certaine réalité verbale est présentée, partagée entre interlocuteurs. Il y a échange, oral ou écrit, immédiat ou reporté. L'énoncé qui en résulte est transmissible grâce à une certaine schématisation typique et identificatrice du genre.

Une schématisation est une organisation de connaissances dont le locuteur prend conscience en même temps qu'il les met en forme pour les communiquer. Plus qu'un objet c'est un processus qui, dans un environnement doté de finalités, exerce une activité et voit sa structure interne évoluer au fil du temps sans qu'il perde pourtant son identité unique. (Jean-Blaise Grize: *Logique naturelle et communications*. Paris: 1996, 144)

Le lecteur-auditeur lui, en sens inverse, retrouve ces connaissances au cours de son travail d'interprétation.

Il faut bien sûr comprendre contexte au pluriel car il existe plusieurs types de contexte. Sperber et Wilson définissent la *pertinence*, qui est pour eux le critère essentiel de toute forme de communication, comme une relation entre une hypothèse (une représentation) donnée et un contexte donné (*Ibid.* : 215). C'est bien sûr une approche différente du contexte de l'approche linguistique classique. Ils focalisent sur la question de l'interprétation pragmatique des énoncés et du rôle du contexte dans ce processus. Leur vision est dynamique et lie le contexte aux mémoires (courte, moyenne, longue) du lecteur-auditeur et aux hypothèses effectuées lors de la lecture, et de lectures antécédentes. Ce dispositif déductif va évoluer au fil des lectures et avec lui le contexte. La lecture renvoie à un contexte et à une mémoire d'informations encyclopédiques diverses. Les lectures antérieures font partie du dispositif d'interprétation en mémoire du lecteur-auditeur.

6. Pour une étude du genre en contexte

Nous allons maintenant proposer un cadre d'analyse du genre en contexte (Cf. Tableau 2). Les contextes ne sont pas des unités objectives limitées et structurées, mais sont plutôt tout un ensemble de possibilités, de renvois à des référents, d'unités de sens latentes et potentielles qui doivent être activées par les acteurs de l'échange verbal suivant leurs besoins et savoirs personnels. On parle aussi de contextes général et spécifique dans le processus de lecture et d'interprétation, ceci nous le ferons pour les connaissances d'ordre encyclopédique. Nous proposons trois niveaux différents pour une présentation des phénomènes référentiels liés à tout texte. Un premier niveau, extérieur au texte même, un second marqué linguistiquement dans le texte avec des renvois référentiels externes et un troisième limité au niveau intratextuel.

Premièrement, le texte que l'on va consulter est placé dans un certain *emballage*. Il a besoin pour exister d'être présent physiquement entre les couvertures d'un livre: c'est le contexte physique, que je choisirai d'appeler *support technique*. Cette première catégorie n'est pas à négliger car elle véhicule le plus souvent un grand nombre d'informations. Ainsi, suivant les pages de couverture, on comprendra instantanément que la publication que nous tenons dans nos mains est un Roman ou au contraire un Rapport annuel (si ce n'est pas un faux ou une parodie). Cette fonction de *contenant* informant sur le *contenu* est fondamentale et fortement communicative. On parle souvent ici dans ce cas de médium ou de support médiatique en théorie de la communication. C'est le premier niveau.

1) Premier niveau extratextuel:

- environnement physique ou support technico-médiatique du texte: c'est-à-dire écrit vs oral, format papier/livre vs film/internet, etc.

Le deuxième niveau a un plus grand nombre de composantes :

2) Deuxième niveau ou contextes marqués dans le texte même ou en marge :

- péri-texte (paratexte): les *marges* du texte, titre, sous-titres, résumé, avant-propos, chapeaux, etc.; c'est toute une série d'informations liées de près ou de loin au texte.
- contexte culturel et connaissances générales⁸: la culture et les connaissances d'ordre général que présuppose le texte;
- contexte situationnel⁹ et communicatif: c'est-à-dire lieu et temps, communauté discursive, action, but, objet, auteur et public;
- contexte intertextuel: liens, renvois, citations, relations à d'autres textes et auteurs;
- contexte énonciatif: qui parle à qui, locuteur et allocutaire, points de vue, etc.;
- contexte référentiel marqué ou connaissances spécifiques liées à la thématique: les renvois explicites ou implicites à des données, des références spécialisées. Une bonne connaissance de ce contexte est primordiale pour une bonne interprétation du texte. Ce contexte est essentiel pour signaler quel est le lecteur compétent recherché et pour la détermination du genre.

3) Troisième niveau intratextuel marqué dans le texte (contexte linguistique):

- cotexte: les renvois textuels à des données internes, référents et renvois intratextuels telles les anaphores et cataphores.

Toutes ces catégories sont actualisées dans la réalité des textes suivant le genre et peuvent prendre une différente valeur et importance. Si je considère toujours l'exemple du Rapport annuel, on peut concrétiser et détailler pour ce genre chacune des catégories indiquées à l'intérieur du tableau suivant:

(Tableau 2) - Contextes :

Genre :			
Rapport annuel			
	Catégories	Détails	Variantes
1^{er} niveau			
	Support	Couvertures et pages	Internet, ajouts de graphiques et photos
2^{ème} niveau			
	Péri-texte (paratexte)	Tous les petits textes autour du texte	Avant-propos divers, prise en charge ou non du texte par le Pdg, signature des commissaires aux comptes
	Contexte culturel	Pays, langue, époque, branche, entreprise	Différences culturelles, année de parution
	Contexte situationnel	Lieux, acteurs, déroulement	Ici, variations annuelles possibles
	Contexte intertextuel	Degré d'originalité du rapport: proche d'un modèle de branche ou non	Renvois possibles à une symbolique liée soit à la branche soit à l'entreprise et son histoire
	Contexte énonciatif	Qui agit, parle et à qui ?	Locuteur et énonciateurs : image du Pdg, des actionnaires, de la presse ?
	Contexte référentiel	Tous les renvois externes au texte liés à une compétence nécessaire pour une bonne compréhension	Ex.: conjoncture, investissements, CA, bilan, création produits, etc.
3^{ème} niveau			
	Cotexte	Anaphores, et divers référents intratextuels	Le dit, reprises et mise en forme d'informations données ou nouvelles

Tous ces contextes n'ont pas un même degré d'importance ; certains sont essentiels, d'autres sont plus des « passagers clandestins », toujours présents, à différentes échelles et plus ou moins utiles. Dans un texte de type spécialisé, ce qui est le cas ici, le contexte que nous avons dénommé référentiel est incontournable ; il est celui qui possède une certaine priorité du point de vue de l'interprétation.

L'expérience le montre bien que si on lit un court énoncé coupé du reste d'un texte et sans explication aucune, hors de tout support, il sera le plus souvent assez difficile de décider avec justesse de son appartenance à un genre précis, à moins que le fragment de texte ne contienne de nombreux signes génériques internes (poèmes) ou de son domaine de spécialité (cours boursiers). Ceci me porte à croire que la détermination du genre d'un texte ne s'effectue normalement pas durant la lecture détaillée du texte, mais plutôt au moment de sa prise en main et dès les premières lignes de celui-ci, ce qui n'est sans doute pas tellement surprenant.

7. Conclusion

Le genre ne peut pas être déterminé à partir du texte seul, hors contexte, pas vu d'en bas dans une analyse ascendante, mais plutôt vu d'en haut dans une vision descendante, à partir des premières informations contextuelles détectées, dès la prise en main du support textuel. Il y a dans ce premier contact une première hypothèse sur le genre, que tout lecteur ne fera pas, bien-sûr, et souvent pas de façon consciente, qui sera ensuite confirmée ou infirmée dès le début de la lecture. Un genre donc existe parce qu'existent des textes mais surtout parce qu'il est reconnu par des lecteurs qui choisissent – ou non – de lire tel texte plutôt que tel autre à une époque déterminée et par rapport à un besoin déterminé.

Les différentes catégories contextuelles sont à prendre en considération lors de l'étude de textes spécifiques. On peut espérer retrouver certains phénomènes récurrents qui permettront alors de définir plus précisément le genre considéré. Les formes linguistiques et toute schématisation textuelle employée dans la construction du matériau textuel ne sont pas décisives ni obligatoires, bien qu'indicatives, dans le processus de détermination du genre, bien qu'il y ait sans aucun doute des usages stéréotypiques de certaines formes langagières, qui peuvent alors faire partie de ce qu'Adam appelle le *noyau normatif* (2001 : 16) du genre, noyau qui toujours risque d'être remis en question par les variations de l'usage.

Bibliographie

- Adam, J-M, : “Types de textes ou genres de discours? Comment classer les textes qui disent de et comment faire?”, 10-27. Paris: 2001.
- Bhatia, A., *Analysing genre: Language use in Professional Settings*. London and New York: 1993.
- Berge, K L, ”The scientific text genres as social actions: text theoretical reflections on the relations between context and text in scientific writing”, in *Academic discourse, Multidisciplinary approaches*, Novus, Oslo, 2003.

- Fløttum, K, Hemmingsen, Puntervold Pereia: *Styrets/styreformanns beretning, Arbeidspapirer fra Høgskolesenteret i Rogaland*: nr. 178, 1993.
- Gaeng, P A, *Le monde de l'entreprise française*, Gottfried Egert Verlag, Paris, 1990.
- Grize, J-B, *Logique naturelle et communications*. Paris, 1996.
- Halliday, MAK, *System and Function in Language: Selected Papers*. London, 1976.
- Maingueneau, D, *Analyser les textes de communication*. Paris, 2000.
- Malrieu, D., *Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes*, Langages, n° 153, 2004.
- Miller, C, "Rhetorical Community: The Cultural Basis of Genre", in *Genre and the New Rhetoric*, London, 1994.
- Reboul, A et Moeschler, J, *Pragmatique du discours*. Paris, 1998.
- Roulet et al., *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Peter Lang, 2001.
- Sperber, D et Wilson, D: *La Pertinence, communication et cognition*. (traduction) Paris, 1989

¹ Adam exprime qu'il faut toujours considérer le terme discours au pluriel et que tous les discours doivent être placés dans un interdiscours. Reboul et Moeschler de façon assez proche, remettent en question l'idée de discours. Pour eux, parlant d'analyse, il n'y a pas *de* discours mais *du* discours. Ils s'opposent aux tenants de l'analyse *de* discours en linguistique qui recherchent à créer un objet scientifique comparable à la phrase.

² Je n'entrerai pas dans le détail de cette question ici. A titre informatif voir par ex. sur le site de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nomenclatures.htm

³ J'ai choisi ici de subdiviser les situations de communication de l'entreprise en trois sous-catégories. C'est une simplification voulue pour ne pas compliquer ce tableau. On pourra y revenir dans l'avenir. Chaque grande catégorie réunit un ensemble de situations types.

⁴ On passe ici d'une dimension à une autre: jusqu'ici tout était situé dans une dimension intégrant relations et comportements sociaux humains; on passe ensuite à la dimension de la médiatisation d'un message et donc du langage humain.

⁵ Cet exemple montre que le RA en tant que genre peut avoir une diffusion multiple, vers plusieurs cibles, tout en conservant toutefois une cible privilégiée.

⁶ On pourrait parler ici du lecteur modèle d'Eco, mais pour éviter toute discussion du terme je préférerai ici celui de compétent.

⁷ Dans ce travail nous définirons simplement un 'informateur' comme un déclencheur d'informations, de connaissances et de points de vue liés à un thème.

⁸ Halliday différencie le contexte situationnel du contexte culturel; il partage l'environnement textuel en trois parties: champ (field) qui représente la situation, relation (tenor), ce sont les acteurs, médium (mode) le support langagier (1976).

⁹ Maingueneau propose trois types de contextes : situationnel (où il intègre l'énonciatif), le cotexte et les savoirs antérieurs (que nous avons nous divisé en deux catégories), (2000).

ABSTRACT

La détermination du genre à partir de besoins communicatifs - l'exemple du rapport annuel

André Avias
Høgskolen i Østfold
Norvège

The concept of genre has been developed and used a lot these last years. But still, in the field of LSP, we don't have a consistent theory to help us to decide formally if similar texts are part of a specific genre or not. In this article we try to propose a logical way to do that based on what we chose to call *communicative needs*. Our work is inspired by the propositions of Swales and Bhatia about *discourse community*, but also from Jean-Michel Adam's work in text linguistics and discourse analysis. We try to stress further the place and the importance of the situation and the context in which a text appears. In the second part of the article we present a table with all the different contexts we mean one should consider in analysing an LSP-text. We organize these contexts in three categories: external and containing the publication, text intern with external connections and only text intern.
